PETITION – CIVISME ACTIF DANS LES CLASSES DU CANTON 15.603

Rapport de la commission des pétitions et des grâces au Grand Conseil
concernant
une pétition acceptée lors de la Session des jeunes, "Une journée de civisme actif pour toutes les classes du canton"

(Du 13 janvier 2015)

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs,

1. INTRODUCTION

Lors de ses séances des 9 décembre 2014 et 13 janvier 2015 pour l'adoption de son rapport, la commission des pétitions et des grâces (ci-après: la CPG) a examiné la pétition acceptée lors de la Session des jeunes du 11 septembre 2014, intitulée "Une journée de civisme actif pour toutes les classes du canton" (ci-après: la pétition).

Mme Monika Maire-Hefti, conseillère d'Etat, cheffe du DEF, a assisté à la première séance de la commission à ce sujet.

Lors de cette première séance, la commission a également reçu une délégation des pétitionnaires, composée de Mmes Florence Ruchti, Sofia Lovat et Valentine Vögele.

Composition de la commission

Présidente:	Mme	Sylvie Fassbind-Ducommun, socialiste
Vice-président:	M.	André Obrist, libéral-radical
Rapporteur:	M.	Daniel Huguenin-Dumittan, socialiste
Membres:	M.	Jean-Daniel Ribaux, socialiste
	M.	Jean-Bernard Wälti, libéral-radical
	M.	Alain Gerber, libéral-radical
	Mme	Mary-Claude Fallet, libéral-radical
	Mme	Gabrielle Würgler, Verts
	M.	Olivier Forel, POP-SOL
	M.	Marc Schafroth, UDC
	M.	Lucas Fatton, UDC

2. PETITION

Le 11 septembre 2014, les jeunes parlementaires de la Session des jeunes ont accepté la pétition suivante, par 91 voix contre 10, et 14 abstentions:

> **Pétition "Une journée de civisme actif pour toutes les classes du canton"**
>
> *Notre pétition demande au Grand Conseil, de donner l'opportunité aux écoliers et étudiants de vivre une journée de civisme actif durant l'année scolaire. Cela a pour but de sensibiliser les jeunes à leur futur devoir de citoyens.*
>
> *L'idée serait de sortir les étudiants du cadre scolaire et de les confronter directement au civisme dans la "vraie vie", notamment en faisant des sorties, visites, ou autres activités telles que se rendre à Berne pour une session au palais fédéral, ou encore avoir une discussion avec un député ou un journaliste politique par exemple.*
>
> *La pétition vise un public du secondaire I ou du secondaire II. Mais il serait tout à fait envisageable de l'appliquer à un plus grand public, si l'expérience est positive. Tout en adaptant les activités selon l'âge des participants.*
>
> *Nous espérons que cette pétition motivera et concernera les jeunes à tout ce qui a trait à la politique, et pourra, dans certains cas même, révéler un futur politicien !*
>
> *Première signataire: Florence Ruchti.*
> *Autres signataires: Sofia Lovat, Erica Lentulo, Camille Gretillat, Alexis Auchlin, Florian Gretillat, Caroline Geiser et Valentine Vögele.*

Cette pétition a été transmise à la commission des pétitions et des grâces par le bureau du Grand Conseil, par courrier du 30 septembre 2014.

3. TRAITEMENT DE LA PETITION PAR LA COMMISSION

La CPG s'est penchée avec intérêt sur le projet soulevé par les pétitionnaires concernant l'introduction d'une journée de civisme actif pour toutes les classes du canton. Elle l'a fait pour deux raisons principales: le sujet est d'importance quand on sait la difficulté rencontrée dans le recrutement de jeunes en politique, et de plus, au cours de la session du parlement des jeunes du 11 septembre 2014, cette pétition a obtenu un large appui de la part de ses délégués.

Les membres de la CPG partagent les points de vue exprimés par les pétitionnaires quant à la nécessité de sensibiliser les jeunes et les adolescents au civisme. Par contre, concernant les moyens à mettre en œuvre pour assurer une sensibilisation suffisante, notamment dans l'organisation d'une journée active durant l'année scolaire, la CPG est partagée et c'est avec attention que ses membres ont écouté, dans un premier temps, les informations fournies par la cheffe du DEF sur cet important sujet.

Dans un second temps, la CPG a reçu une délégation des pétitionnaires avec lesquels elle a partagé les préoccupations soulevées, tout en posant des questions notamment sur le ressenti de ces jeunes quant aux mesures existantes actuellement au niveau du cursus scolaire, de l'apprentissage ou des études.

3.1. Audition d'une délégation des pétitionnaires

Trois signataires de la pétition se sont exprimées sur les motivations d'une telle démarche. Elles ont également confirmé leur demande quant à l'organisation d'une journée de civisme actif, considérant que les moyens actuels mis en œuvre sont insuffisants et que très souvent, les jeunes ont besoin d'une incitation scolaire – voire

durant leurs études – pour prendre conscience de leur responsabilité future en matière de civisme.

3.2. Avis du Conseil d'Etat

Si le Conseil d'Etat comprend la démarche des pétitionnaires, il ne partage pas les propositions d'interventions émises.

En effet, l'introduction d'Harmos[1] prévoit déjà, à l'horaire dès la première année, un enseignement en citoyenneté. Une documentation y relative existe et est à disposition des enseignants qui disposent de toute liberté "pédagogique" dans la manière de traiter le sujet. Dans le programme prévu, il apparaît que les demandes des pétitionnaires sont en grande partie couvertes.

Toute autre obligation, notamment dans l'organisation d'une journée spécifique supplémentaire au programme, serait donc superflue (en matière de contenu) et surtout trop lourde à organiser. De plus, une intervention hors du cadre scolaire devrait être de la responsabilité des partis politiques.

Par contre, une information supplémentaire auprès des enseignants peut être envisagée afin de les sensibiliser aux interrogations des pétitionnaires. Il s'agirait pour cela de passer par les directions des cercles scolaires de manière officielle.

3.3. Avis de la commission

Après avoir écouté les représentantes des pétitionnaires et Mme Monika Maire-Hefti, conseillère d'Etat, cheffe du DEF, la CPG décide d'entrer en matière sur la pétition.

Au cours de la discussion qui s'en suit, si la CPG partage les constats émis par les pétitionnaires, elle considère que les mesures proposées ne sont pas adéquates. Sur ce point, elle partage l'avis émis par la cheffe du DEF et considère que les programmes actuels couvrent largement les besoins d'information en matière de citoyenneté. Elle relève toutefois la nécessité de sensibiliser davantage le corps enseignant à cette mission d'information. Elle est d'avis d'autre part qu'une prise en compte de ces préoccupations trouve déjà partiellement réponse dans la proposition de la commission relative à la pétition "Introduction d'une période hebdomadaire d'éducation civique sur l'actualité", traitée dans le cadre du rapport 15.604.

Après un vote très serré, la CPG décide de ne pas donner suite à cette pétition.

4. CONCLUSION

Par égalité des voix mais avec la voix prépondérante de la présidente, la CPG se détermine pour le classement de la pétition et propose au Grand Conseil d'en faire de même.

Le présent rapport a été adopté à l'unanimité des membres présents, le 13 janvier 2015.

Veuillez agréer, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

Neuchâtel, le 13 janvier 2015

Au nom de la commission
des pétitions et des grâces:

La présidente,	*Le rapporteur,*
S. FASSBIND-DUCOMMUN	D. HUGUENIN-DUMITTAN

[1] Concordat suisse sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire entre les différents cantons.

Rapport de la commission des pétitions et des grâces au Grand Conseil
concernant
une pétition acceptée lors de la Session des jeunes, "Introduction d'une période hebdomadaire d'éducation civique sur l'actualité "

(Du 13 janvier 2015)

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs,

1. INTRODUCTION

Lors de ses séances des 9 décembre 2014 et 13 janvier 2015 pour l'adoption de son rapport, la commission des pétitions et des grâces (ci-après: la CPG) a examiné la pétition acceptée lors de la Session des jeunes du 11 septembre 2014, intitulée "Introduction d'une période hebdomadaire d'éducation civique sur l'actualité" (ci-après: la pétition).

Mme Monika Maire-Hefti, conseillère d'Etat, cheffe du DEF, a assisté à la première séance de la commission à ce sujet.

Lors de cette première séance, la commission a également reçu Mme Thérèse Laubscher, représentante des signataires de la pétition.

Composition de la commission

Présidente:	Mme	Sylvie Fassbind-Ducommun, socialiste
Vice-président:	M.	André Obrist, libéral-radical
Rapporteur:	M.	Daniel Huguenin-Dumittan, socialiste
Membres:	M.	Jean-Daniel Ribaux, socialiste
	M.	Jean-Bernard Wälti, libéral-radical
	M.	Alain Gerber, libéral-radical
	Mme	Mary-Claude Fallet, libéral-radical
	Mme	Gabrielle Würgler, Verts
	M.	Olivier Forel, POP-SOL
	M.	Marc Schafroth, UDC
	M.	Lucas Fatton, UDC

2. PETITION

Le 11 septembre 2014, les jeunes parlementaires de la Session des jeunes ont accepté la pétition suivante, par 81 voix contre 19, et 15 abstentions:

> **Pétition "Introduction d'une période hebdomadaire d'éducation civique sur l'actualité"**
>
> *Il faudrait insérer une période hebdomadaire d'éducation civique sur l'actualité, afin de sensibiliser les jeunes aux problématiques actuelles.*
>
> *Le but principal serait de préparer et promouvoir le vote auprès des jeunes.*
>
> *Les cours seraient non notés et comprendraient l'actualité mondiale ainsi que les votations actuelles en Suisse.*
>
> *Première signataire: Bahia Mokeddem.*
> *Autres signataires: Thérèse Laubscher, Danaé Bregnard, Saruga Thanasingam et Alexandre Cattin.*

Cette pétition a été transmise à la commission des pétitions et des grâces par le bureau du Grand Conseil, par courrier du 30 septembre 2014.

3. TRAITEMENT DE LA PETITION PAR LA COMMISSION

La CPG s'est penchée avec intérêt sur le sujet soulevé par les pétitionnaires en matière d'éducation civique liée à l'actualité. Elle est de l'avis que ce sujet rejoint, pour une certaine part, les préoccupations soulevées dans la pétition "Une journée de civisme actif pour toutes les classes du canton". Néanmoins, elle a exprimé le désir d'entendre la représentante des pétitionnaires afin de bien saisir les motivations qui ont prévalu au dépôt de cette pétition.

3.1. Audition d'une représentante des pétitionnaires

Une représentante des pétitionnaires s'est exprimée sur les motivations d'une telle démarche. La proposition ainsi émise consiste en l'organisation d'une leçon hebdomadaire d'informations et d'échanges sur des sujets ayant trait à l'actualité du moment. Cette organisation devrait être d'accès volontaire, sans notation, et menée par un enseignant dont le rôle est de conduire une réflexion générale et neutre sur des sujets d'actualité.

3.2. Avis du Conseil d'Etat

Si le Conseil d'Etat comprend la démarche des pétitionnaires, il ne partage pas les propositions d'interventions émises. Il rappelle une nouvelle fois que, dans le cadre du MCC[1], il est prévu de traiter des sujets liés au civisme, à l'actualité et à l'histoire "politique" de notre pays. Selon son point de vue, les mesures proposées font déjà partie du programme et il serait superflu et coûteux d'ajouter une leçon supplémentaire dans les programmes.

3.3. Avis de la commission

Après avoir écouté la représentante des pétitionnaires et Mme Monika Maire-Hefti, conseillère d'Etat, cheffe du DEF, la CPG décide d'entrer en matière sur la pétition.

Au cours de la discussion qui s'en suit, si la CPG considère que les mesures proposées sont effectivement peu appropriées compte tenu du fait que la matière est déjà traitée

[1] MCC: Monde contemporain et citoyenneté.

dans le cadre du programme MCC, elle relève toutefois, comme dans le cas de la pétition "Une journée de civisme actif", la nécessité de sensibiliser le corps enseignant à ce que leur démarche, dans le cadre des leçons de MCC, couvre d'avantage les sujets d'actualité du moment en mettant au second plan les approches historiques.

Sur cette base de discussion, la CPG décide de donner suite à la pétition sous la forme d'une recommandation adressée au Conseil d'Etat, qui serait alors chargé de revoir le contenu du MCC et prévoir ainsi l'introduction libre de sujets liés à l'actualité du moment.

4. CONCLUSION

La commission se détermine donc pour donner suite à la pétition par le biais d'une recommandation adressée au Conseil d'Etat, par 9 voix et 1 abstention et propose au Grand Conseil d'adopter ladite recommandation.

Le présent rapport a été adopté à l'unanimité des membres présents, le 13 janvier 2015.

Veuillez agréer, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

Neuchâtel, le 13 janvier 2015

Au nom de la commission
des pétitions et des grâces:

La présidente,	*Le rapporteur,*
S. FASSBIND-DUCOMMUN	D. HUGUENIN-DUMITTAN

Annexe

DEF

15.105
ad 15.604

13 janvier 2015

Recommandation de la commission des pétitions et des grâces

Intervention du Conseil d'Etat auprès des cercles scolaires neuchâtelois pour une meilleure couverture de l'actualité dans les leçons MCC

La commission des pétitions et des grâces demande au Conseil d'Etat d'intervenir auprès des cercles scolaires du canton de Neuchâtel, afin d'inciter le corps enseignant à adapter, dans le cadre des leçons MCC, le contenu des programmes en y introduisant régulièrement des sujets et des activités pratiques en relation avec l'actualité.

Signataire: Sylvie Fassbind-Ducommun, présidente de la commission.